



## RAPPEL — TABLE DE TRAVAIL, PLAN D'INTERVENTION — PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Dans le cadre du CPCEREHDAA, un sous-comité a été mis en place afin d'examiner la procédure de rédaction et de révision des plans d'intervention. Une table de travail se tiendra le **jeudi 18 mars 2021 à 16 h 30**, en vidéoconférence Zoom.

Les inscriptions doivent être transmises **avant 16 h le vendredi 26 février 2021**, en utilisant ce [formulaire](#). Les participants sélectionnés recevront un courriel de confirmation contenant les instructions pour rejoindre la réunion.

## L'AIR DU TEMPS

BONNE SEMAINE  
DE RELÂCHE  
À TOUTES CELLES  
ET TOUS CEUX  
QUI PEUVENT  
EN PROFITER!



© Elle-Highes / Unsplash

## ÇA VAUT LE COÛT!

Le 11 mars prochain, j'espère sincèrement que vous participerez en grand nombre à la réunion extraordinaire de l'AUN-CSSDM pour prendre les décisions qui s'imposent. La négociation de notre convention collective nationale piétine. Nous n'avons d'autres choix que d'intensifier nos actions de mobilisation pour faire pression sur le gouvernement, pour améliorer notre salaire, notre tâche, la composition de notre classe et pour diminuer la précarité d'emploi.

### DEMANDES SYNDICALES VS OFFRES PATRONALES

Il se trouve encore de très grands écarts entre nos demandes syndicales et ce que le gouvernement nous offre. Vous recevrez cette semaine par infolettre des documents qui illustrent de façon concrète quelles seraient les conséquences des offres patronales sur notre salaire et sur notre tâche notamment, si nous ne nous battons pas.

Le gouvernement pense encore pouvoir alourdir notre tâche, exiger davantage et nous maintenir dans une situation salariale peu enviable comparativement aux autres provinces. Comment pourrions-nous survivre à cela?

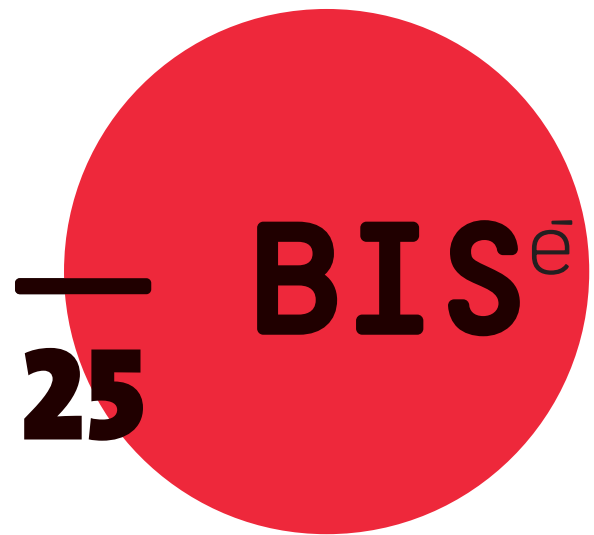
### VISITES D'ÉTABLISSEMENTS

Au cours des prochains jours, les membres du Conseil d'administration entreprendront une tournée virtuelle des établissements pour vous expliquer les enjeux de la négociation à ce jour. Nous n'aurons évidemment malheureusement pas le temps de visiter tous les établissements avant le 11 mars. Toutefois, les personnes déléguées sont aussi outillées pour faire la présentation de l'état de situation. Je vous invite à les consulter, à vous informer et à en discuter entre vous.

### GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE

Parmi les moyens qui sont proposés se trouve la grève générale illimitée. Nous en sommes là. Nous sommes sans contrat de travail depuis un an, nos conditions se détériorent depuis des années et nos demandes syndicales ne sont pas considérées à la table de négociation. Le gouvernement n'a aucune raison de bouger si nous n'augmentons pas notre rapport de force.

Si nous voulons réellement mettre de la pression, nous devons entreprendre cette action majeure. Nous devons envoyer un message fort à la partie patronale et lui montrer que nous sommes prêts à nous battre. Personne ne va mener le combat pour nous.



Si le vote de grève ne passe pas, nous nous privons du seul moyen de pression susceptible de faire considérablement avancer nos négos et donc d'améliorer nos conditions de travail... Impossible de nous résigner ainsi!

J'entends déjà certaines répliques : **L'opinion publique sera contre nous.** Certes, il se peut que certaines personnes ne soient pas d'accord avec les moyens que nous choisirons. Toutefois, tous doivent admettre qu'une amélioration de nos conditions d'enseignement est plus que jamais essentielle. Faire l'unanimité dans l'opinion publique est d'ailleurs impossible. Par contre, sachez que si le vote de grève passe, il y aura une campagne de sensibilisation et d'information auprès des parents et de la population.

**Les impacts d'une grève se feront sentir chez les élèves.** Les élèves apprennent dans un contexte qui est loin d'être optimal depuis plusieurs années. En travaillant pour améliorer notre quotidien, nous travaillons à bâtir un meilleur futur pour nos élèves.

**Je n'ai pas les moyens de faire la grève.** Se priver de salaire représente certes un sacrifice pour tous, mais qui en vaut la peine à long terme. Je vous invite à relire la *Chronique de mon'oncle* à ce sujet en page 3, qui en fait une excellente démonstration!

**Une grève ne donnera rien.** Nous ne pouvons pas garantir les résultats d'une grève. Par contre, nous pouvons être certains que si nous ne faisons pas monter la pression sur le gouvernement, rien n'avancera, nous raterons l'occasion d'améliorer nos conditions de travail et notre profession en pâtira longtemps.

Je vous le réitère, voter pour la grève générale illimitée, ça en vaut le coup!

● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

## RAPPEL DEMANDE DE CONGÉS

Le 31 mars est la date limite pour demander un congé sans traitement à temps plein ou à temps partiel, un congé à traitement différé ou un congé lié à la participation à un programme de retraite progressive (départ progressif).

Vous souhaitez demander un congé? La fiche syndicale sur les congés autorisés contient tous les renseignements utiles.

La demande de congé doit être remplie en ligne dans Mon dossier employé. Vous pouvez y accéder soit via le portail du CSSDM, soit via Adagio.

Pour plus de détails concernant l'orientation du CSSDM, consultez le BIS numéro 23 du 8 février 2021.

● Chantal Forcier, conseillère  
● Élise Longpré, conseillère

## RAPPEL — ÉDUCATION DES ADULTES AFFICHAGE DE POSTES RÉGULIERS À LA SAI DU 26 FÉVRIER AU 1<sup>er</sup> MARS



Nous vous rappelons qu'il y aura quatre postes réguliers (postes menant à la permanence) lors de la prochaine séance d'affectation par Internet (SAI), deux postes en intégration sociale (3505) et deux postes en francisation (3509). L'octroi des postes se fera dans le respect des listes de priorité d'emploi en fonction du champ d'origine uniquement. Pour tous les détails, consulter le BIS numéro 22 du 1<sup>er</sup> février dernier.

● Chantal Forcier, conseillère

## RAPPEL — CE SOIR, AUN-CSSDM SUR LES ASSEMBLÉES DE PLACEMENT



Afin d'assurer une stabilité dans les classes, le CSSDM désire devancer les assemblées de placement pour les champs 1 et 3. Cette façon de faire entraîne un

changement à la *Convention collective locale*. C'est pourquoi l'Alliance sollicite votre participation à une réunion extraordinaire de l'Assemblée d'unité de négociation du CSSDM. Vous aurez ainsi l'occasion de vous informer, de vous prononcer sur cet enjeu avant de prendre une décision éclairée.

La convocation, le lien Zoom et les documents pertinents vous ont été envoyés par infolettre le 18 février dernier.

● Elaine Bertrand, vice-présidente

## NOUVELLE COMMANDE DE T-SHIRTS

Pour permettre à plus de membres d'afficher leurs couleurs, l'Alliance a procédé à une nouvelle commande de t-shirts.

Vous êtes individuellement appelés à remplir le formulaire de commande **avant midi ce vendredi 26 février** pour vous procurer le t-shirt de l'Alliance.

Par souci pour l'environnement, nous encourageons les enseignantes et enseignants qui ont déjà un t-shirt de l'Alliance en bon état de ne pas passer de commande superflue.

**FAITES COMME VOS COLLÈGUES  
DES ÉCOLES ESPACE-JEUNESSE  
ET JUDITH-JASMIN,  
PORTEZ-LES FIÈREMENT !**

● Patrick Trottier, vice-président  
● Alexis Richard, conseiller



▲▲  
En haut, mobilisation  
à l'école  
Judith-Jasmin.  
À droite, mobilisation  
intersyndicale  
à l'école  
Espace-Jeunesse.



## PROGRAMME DE TUTORAT

Avec son nouveau programme de tutorat, le ministre vient encore une fois alourdir la tâche des enseignantes et enseignants. En effet, dans ses consignes, il demande aux profs de se concerter avec les tuteurs afin, entre autres, de « convenir des contenus, stratégies et habiletés à consolider », ou encore de « s'entendre sur les modalités et fréquences des suivis attendus ». Monsieur Roberge comprend-il que cela demande du temps ? Du temps que les profs n'ont pas ? En ce sens, nous vous invitons à respecter de façon stricte votre semaine régulière de travail. Il est aussi nécessaire de se rappeler que le programme de tutorat ne peut se substituer à des services complémentaires de

qualité. Au CSSDM, ces services sont mis à mal par la pénurie de personnel, l'insuffisance des investissements en éducation et la réaffectation de plusieurs de nos orthopédagogues, faite sous la bénédiction de ce même ministre de l'Éducation.

N'hésitez pas à contacter le membre de CA responsable de la vie syndicale de votre établissement si cette situation ou la mise en place du programme de tutorat vous causent des problèmes.

● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente  
Sébastien Bergeron, vice-président

### EN REPRISE

## PETITE LEÇON DE MATHS SUR L'AVANTAGE FINANCIER DE LA GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE

Sylvio\* est un enseignant en mathématiques dans une école secondaire : un maniaque de chiffres pas très sportif. Le week-end dernier, un événement a rassemblé la famille sur les pentes de ski. Après quelques descentes, il a préféré s'installer près du feu de foyer du chalet et boire un chocolat chaud au lieu de se faire geler à l'extérieur. Un de ses oncles favoris, pas plus sportif que lui, est allé le retrouver près de l'âtre. Après quelques banals échanges sur la température et sur la marmotte qui n'a pas vu son ombre, les discussions ont bifurqué sur... la politique. Il n'en fallait pas plus pour que notre prof de maths s'enflamme !

Sylvio : C'est épouvantable hein, mon'oncle, que le gouvernement Legault ait utilisé le bâillon pour nous rentrer le projet de loi 40 dans la gorge ?

Oncle : Je ne te le fais pas dire...

Sylvio : Le ministre de l'Éducation a réussi à changer des articles de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui auraient dû être négociés dans notre convention collective. Va falloir qu'on ose, qu'on résiste, qu'on se batte et qu'on soit solidaires dans la négociation de notre Entente nationale. On ne peut certainement pas se faire passer deux fois des sapins par le gouvernement caquiste. On va faire la grève générale illimitée, s'il le faut !

Oncle : Es-tu fou ? Tu vas perdre combien en salaire avec ça ? Seras-tu capable d'assumer tes paiements hypothécaires ? Faire manger tes enfants ?

Sylvio : Tu sais mon'oncle, parfois il faut faire certains petits sacrifices au début pour obtenir plus tard des conditions gagnantes. Je vais te faire une petite démonstration de calcul.

Prenons, par exemple, un prof pas mal en haut de l'échelle qui gagne aujourd'hui environ 80 000 \$ annuellement. Considérant qu'il travaille 200 jours, son salaire journalier est donc de 400 \$. Imaginons que lui et ses collègues ne soient pas trop mobilisés et combattifs en période de négociations, ils pourraient réussir à obtenir un maigre 2 % d'augmentation par an. Voici comment évoluera son salaire pendant les 5 années que dure la convention collective (fonction exponentielle où on multiplie le salaire par 1,02 par année) :

An 1 : 81600 \$    An 2 : 83 232 \$    An 3 : 84 897 \$  
An 4 : 86 595 \$    An 5 : 88 326 \$

Pour un total de 424 650 \$ gagnés sur 5 ans.

Maintenant, imaginons que tous les profs se mobilisent, qu'ils soient combattifs et décidés à ne pas se laisser avoir et réussissent à obtenir une augmentation de 3 % par an pour les 5 prochaines années. La nouvelle fonction exponentielle multiplie son salaire par 1,03 chaque année.

An 1 : 82400 \$    An 2 : 84 872 \$  
An 3 : 87 418 \$    An 4 : 90 041 \$  
An 5 : 92 742 \$

Pour un total de 437 473 \$ gagnés sur 5 ans, soit 12 823 \$ de plus que dans l'autre scénario. Si on divise ce montant par 400 \$, montant qu'il reçoit actuellement par jour, ça équivaut à environ 32 jours de salaire. On peut donc aisément affirmer que si les profs décident de faire la grève pendant un mois, ils récupéreront facilement leur argent au bout de 5 ans.

Oncle : Ouais, je te suis là... mais c'est peut-être plus facile pour les profs plus âgés, ils ont moins de choses à payer...

Sylvio : En fait, prenons l'exemple d'un autre prof à qui il reste 15 ans à enseigner et que, par malchance, un gouvernement totalitaire prenne le pouvoir dans 5 ans. Que ce gouvernement décide de geler le salaire des enseignantes et enseignants. Pour les 10 dernières années de service, notre prof aura gagné 1307901 \$ en 15 ans, si l'augmentation au cours des 5 prochaines années est de 2%. Avec une augmentation de 3%, il aura gagné 1364893 \$. Il s'agit d'un écart de 56 983 \$. Ainsi, même en faisant 28 semaines de grève, un scénario qui ne risque pas de se produire, le prof aura récupéré son argent... et sans doute obtenu de bien meilleures conditions de travail !

Imagine donc, mon'oncle, ce qu'une augmentation de 3 % peut entraîner dans la carrière des profs actuellement plus jeunes, à qui il reste encore 20, voire 30 ans à travailler. Ça signifie des gains dépassant de façon exponentielle toute perte causée par une longue grève.

Oncle : Finalement, c'est aussi avantageux pour les plus jeunes de faire la grève... On peut comprendre le personnel enseignant de l'Ontario, ces jours-ci. Laissez-vous inspirer, profs du Québec !

Sylvio : Tu es vraiment un mon'oncle sympa, toi !

La situation ici est simplifiée, entre autres, parce qu'elle ne tient pas compte de l'inflation et de la valeur que pourraient prendre les investissements en argent. Mais c'est tout de même une démonstration suffisante pour faire réfléchir tous ceux qui disent que les grèves font perdre de l'argent.

● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente  
Elaine Bertrand, vice-présidente  
Annie Favreau, conseillère  
Avec la collaboration d'Élyse Bourbeau, enseignante en mathématiques à l'école Père-Marquette

\*Afin de préserver l'anonymat de cet enseignant, le prénom a été changé.

